Section de Haute-Garonne

Déclaration au CSA Local du 08 février 2023

Monsieur le Président,

Même si nous souhaitons être brefs sur l'actualité générale, il va de soi que nous ne pouvons pas l'éluder dans cette déclaration liminaire.
Notre instance se tient dans une période historique de mobilisation sociale pour refuser la contre-réforme des retraites que veut imposer le gouvernement au mépris de son rejet massif par la population. Ce combat qui se poursuit est celui de l'aspiration à bien vivre au-delà d'une longue période de labeur qui use les corps et les esprits. Celui du droit à une retraite réelle et non théorique, mais surtout une retraite digne et respectueuse de l'engagement de toute une vie. C'est un combat majoritaire, soutenu largement dans la population comme en témoignent toutes les enquêtes d'opinion depuis des semaines et la présence massive dans les rues des villes de France, quelle que soit leur taille.
Ce combat juste et légitime implique que chacune et chacun s'inscrive dans l'action et la grève.

Au-delà, ce CSA sera le premier ou les équipes de *Solidaires Finances Publiques 31* siègent et nous vous rappelons nos propos lors du dernier CTL dans notre Direction : « *Quels que soient les résultats des prochaines élections professionnelles, et nous faisons ici le souhait d'une forte participation, nous siégerons dans la prochaine instance, le CSA, en faisant le souhait là aussi que ces futurs débats soient utiles. Cela passera en premier lieu dans un réel respect des sujets à aborder tant sur l'organisation des services que sur les conditions de vie au travail ou le respect des garanties des personnels. Cela passera par de la transparence et un réel respect du dialogue social. Cela passera par une volonté de mettre les sujets sur la table en amont avec une véritable place au dialogue. Cela passera par une volonté de donner du « grain à moudre » aux revendications.* »

Nous constatons que, suite à votre abandon après les interventions, tant pratiques que juridiques de *Solidaires Finances Publiques 31* au dernier CTL, vous remettez au vote la restriction des accueils en flux pour les services mais aussi un accueil exclusif sur rendez-vous à la Paierie départementale. Nous nous désolons de votre constance pour poursuivre l'affaiblissement de l'accueil des usagers à la DRFiP 31 et nous continuons à refuser que vous le mettiez en œuvre.

Concernant les ponts naturels proposés, *Solidaires Finances Publiques 31* ne varie pas dans sa position abstentionniste qui repose sur, d'un côté l'aspiration légitime des personnels au repos, mais de l'autre le caractère imposé des congés qui est critiquable. Aussi, nous vous invitons à donner une autorisation d'absence locale aux agent·e·s en remerciement de leur investissement dense, comme vous le signaliez dans votre message de vœux.

Concernant la modification des horaires du SIE Rangueil, nous voterons le choix des collègues mais vous questionnerons sur la situation des services de la résidence.

Concernant le point sur l'évaluation, et en particulier la présentation de la campagne 2023, nous nous étonnons de n'avoir de votre part aucun élément d'information ni de consigne sur les principales

nouveautés du dispositif : autorité hiérarchique pour B/C qui sera le chef de service direct mais aussi la fin du tableau synoptique pour les A.

Concernant l'étude des DUERP/PAPS.TBVS, nous renouvellerons notre volonté que ces outils soient l'occasion d'un véritable suivi et surtout qu'ils servent à améliorer les conditions de vie au travail des personnels. En effet, plusieurs constats soulignent les difficultés lourdes d'un grand nombre de services. Et parlant des conditions de travail nous voulons des éclaircissements sur l'ensemble des sujets immobiliers qui visent à une concentration des personnels dictée par la DIE et que nous jugeons inacceptable.

Concernant le point d'information sur le Contrat d'Objectifs et de Moyens, nous vous « attendons au tournant » sur la manière concrète dont vous allez répondre à nos interrogations sur le fonctionnement du CSA. Nous ne rentrerons pas dans un commentaire du power-point fourni, ni ne pensons une seconde qu'un dialogue est envisagé par la DG sur les réelles aspirations des agent·e·s pour la DGFIP de demain.

Par contre nous vous demandons la transparence que vos personnels méritent, quand ces dernières semaines ils ne cessent de vous interpeller sur les sujets et évolutions liées au COM que vous préparez d'ores et déjà en Haute-Garonne.
Et nous espérons que vous avez un regard attentif aux taux de grèves service par service qui, au-delà du sujet des emplois, des salaires ou maintenant des retraites, montrent clairement tous les malaises professionnels :
– concernant les SPF, la mission serait considérée comme prioritaire sans que nous soyons bien certains de la traduction que la DG et les directions font de ce terme. Il faut éclairer notre lanterne sur ce point en particulier sur l'accélération de l'automatisation et sur les rumeurs qui circulent sur la poursuite de la fusion des structures et/ou le rapprochement du pilotage.
– l'organisation et les moyens dans le « SIP de demain » méritent des éclaircissements.
– sur le dossier du recouvrement quelles sont vos pistes, tant pour les services qu'en Direction.
– sur l'objectif de généralisation des SFACT et CGF, donnez-nous vos projets avec un calendrier.
– concernant la sphère professionnelle les agent·e·s méritent une visibilité sur les modes opérationnels et moyens humains liés à la création de l'antenne d'Agen.
– pour la sphère du CF, vous devez absolument répondre aux sollicitations des agent·e·s qui vous questionnent sur l'avenir des services : BDV, PCRP, PCE, BCR, mais aussi sur le lien au SIE concernant l'expertise.
– à propos de la Responsabilité Personnelle et Pécuniaire et des conséquences de sa réforme, vous vous devez une clarification au réseau sur l'impact concret dans les services (gestion des ANV, processus de contrôle, garantie aux agents sur l'absence de risque pénal). Concernant le PNAA il est nécessaire de vous voir enfin nous présenter la réorganisation en cours avec toutes ses conséquences en termes de missions, de métiers, d'emplois et de gestion des personnels.
– pour les services de Direction, vous devez une transparence sur les évolutions, calibrages, moyens que vous envisagez.
– sur la mission Amendes nous attendons encore et toujours l'effet concret de « la priorité annoncée par la DG » !
– concernant les CDIF, du transfert de la taxe d'urbanisme, au foncier innovant en passant par le rôle des géomètres ou les difficultés du PELP, quelles pistes de soutien aux collègues ?

Vous aurez compris que nous siégerons encore et toujours avec une grande exigence, celle d'obtenir la transparence que vos personnels méritent. Que nous siégerons encore et toujours avec la volonté de vous faire prendre en compte nos revendications et les aspirations des agent·e·s.